



Du bois de feu au bois énergie

En Rhône-Alpes, la production de plaquettes forestières dépasse 80 000 tonnes. Un chiffre toujours en augmentation. En se présentant comme une réelle alternative aux énergies fossiles, la filière bois énergie, en voie de professionnalisation, offre de nouveaux débouchés économiques aux propriétaires.

La plaquette forestière : autonomie et économie d'énergie

Aux marges des Monts du Lyonnais, Vivien de Lescure habite le château de Chambost-Longessaïgne. Dans un environnement champêtre, la propriété familiale, depuis 1735, s'ouvre sur 73 hectares de champs où paissent une centaine de vaches, et environ 25 hectares de bois, dont 17 de douglas. « *La plus jeune plantation a deux ans, dit M. de Lescure, et la plus vieille, plantée par mon père, a presque trente ans* ». Et de préciser : « *je suis avant*

tout agriculteur ». Mais outre l'activité d'exploitant agricole, il gère un gîte rural qui peut accueillir onze personnes et possède cinq chambres d'hôtes sur le même domaine. Ce travail d'accueil lui assurant le tiers de ses ressources. « *Avant d'investir dans le bois énergie, se souvient-il, on avait un budget très important pour le chauffage au fuel car on doit chauffer en permanence*

près de 800 m² ! », et de souligner qu'il doit anticiper chaque dépense comme s'il était à la tête d'une entreprise.

Pour mener à bien son projet, il lui a fallu tout d'abord amortir l'achat de sa chaudière à bois. Il a ainsi coupé et vendu des chênes dans une forêt qu'il possède dans l'Allier. Puis il a fallu creuser le réseau de canalisations acheminant la chaleur et installer un silo de 300 m³. Au total, pour transformer son système de chauffage et l'adapter aux exigences du bois énergie, M. de Lescure a investi 70 000 euros, une somme qu'il faut mettre au regard des 30 000 euros de subventions qu'il a perçues pour cet aménagement. Aujourd'hui, il pense qu'il lui faudra encore deux ans pour rentrer dans ses frais, mais surtout, il ne doute pas de l'avantage économique qu'il réalise. Il estime en effet à 5 000 euros par an le coût global de chauffage au bois énergie de l'ensemble des bâtiments. « *Cela paraît énorme, mais par rapport au fuel, cela ne souffre pas la comparaison, relativise-t-il, il fallait 10 000 litres par saison (6 000 €) rien que pour chauffer (mal) les pièces principales* », et de rappeler qu'avec le bois énergie, il ne dépend plus des vicissitudes du cours du pétrole.



© J.-L. Rioual

Propriété de Lescure



© J.-L. Rioual

Vivien de Lescure

Aujourd'hui, il utilise ses propres arbres pour produire la matière première, soit la plaquette forestière. Il s'occupe du broyage en faisant appel à une entreprise locale. Au préalable, COFORET a marqué les arbres à abattre et c'est son voisin, entrepreneur de travaux agricoles, qui lui coupe les têtes pour un peu plus de 15 euros le stère. « *Cet hiver, il va faire des coupes de peupliers, il va me proposer les branches* » dit-il, mais loin de lui l'idée de vendre son bois : « *Avec 25 hectares, je peux être en autosuffisance, mais je suis trop « petit » pour m'intégrer dans la filière du bois énergie. Je préfère faire une coupe, juste ce qu'il faut pour pouvoir me chauffer* ».

Il n'oublie pas aussi les autres vertus de la plaquette forestière. Compte tenu de la nature du bâtiment, du nombre et du volume des pièces avec des hauteurs sous plafond avoisinant les 4 mètres, le bois énergie lui permet de chauffer plus de pièces. Surtout il reconnaît que la chaleur émise par le bois énergie est bien plus pratique que le bois bûche, et plus agréable que celle issue des énergies fossiles : un réel avantage pour l'accueil des visiteurs.

► Contact : Vivien de Lescure : 04 74 26 37 49 - infos@chateaudechambost.com
www.chateaudechambost.com

De la tradition à l'exploitation

Le bois de feu est une tradition chez Robert Bouvier-Patron, comme dans les Terres Froides (Isère) où il exploite, pour son utilisation personnelle et celle de sa grande famille, une vingtaine d'hectares de taillis de châtaigniers, achetés par son père dans les années 1950. « *Mon père vendait des fagots aux boulangers de la région, ou en faisait des piquets ou des échals de vigne. Un menuisier avait même réalisé de jolis meubles, une année, mais la principale utilisation a toujours été le bois de chauffage* ».

Jusqu'à présent, Robert et ses trois frères, tous basés au Grand Lemps, coupaient une centaine de tonnes de bois par an, pour se chauffer ou fabriquer quelques clôtures pour l'exploitation agricole (polyculture-élevage). Mais la quantité a progressivement baissé, jusqu'à n'atteindre aujourd'hui qu'une trentaine de tonnes, surtout depuis que Robert Bouvier-Patron a acheté sa nouvelle maison et opté pour une chaudière au fuel. « *Ma femme en avait assez de la poussière, de rentrer dans une maison froide parce*

que personne n'avait entretenu le feu pendant notre absence, et d'aller chercher du bois dans la réserve ».

Quand Simon Laurent, technicien forestier à COFORET, l'a contacté, il n'a pas hésité à lui confier 13 hectares en 2010, qui produiront notamment 400 tonnes de plaquettes pour alimenter des chaufferies urbaines. « *Il y avait d'importants travaux d'accès à mener sur la propriété* », raconte Simon Laurent, « *le chemin n'était praticable que par des tracteurs, il présentait de grandes ornières que nous avons comblées avec du tout venant, également utilisé pour la plateforme de broyage. Au total, nous sommes à 5 000 euros de travaux d'aménagement sur ce site* ». Un problème d'accès récurrent dans la région, poursuit le techni-

en : « *de nombreux propriétaires ne connaissent pas la valeur de leurs taillis et les laissent dépérir, alors qu'il y a une forte demande. Mais les accès sont souvent à créer, ce qui diminue d'autant la rentabilité à court terme de l'opération. Mais les pistes resteront* ».

Robert Bouvier-Patron ne se plaint pas, considérant qu'il a « *vendu à un bon prix : 1 500 euros l'hectare, ça fait du beurre dans les épinards* », avoue-t-il. Six mois après le début de la coupe, les rejets de souche sont vigoureux : le taillis fait déjà quelques mètres de hauteur. Le châtaignier, essence reine dans cette région, représente 90 % des peuplements, auxquels s'ajoutent quelques chênes, des charmes, un peu de bouleaux... « *Le châtaignier est intéressant car il sèche vite. Nous avons fait des tests : en trois mois, les bois avaient perdu plus de la moitié de leur humidité* », précise Simon Laurent.

Difficile d'exploiter plus les terres de M. Bouvier-Patron : il lui reste 5 à 6 hectares à couper et il aura fait le tour du bois accessible. En dehors de la principale parcelle de 17 hectares, le reste de sa forêt est constitué d'une dizaine de petits bouts de quelques ares. « *Il faudrait regrouper les parcelles, elles sont trop petites* », dit-il. Un « *remembrement* » semblait se profiler au Grand Lemps et dans les communes limitrophes, « *mais il n'y a pas eu de suites, c'est dommage, j'aurais bien aimé faire quelques échanges, mais on ne retrouve pas les propriétaires ou ils se désintéressent de leur forêt* ».

► Contacts : Robert Bouvier-Patron : 06 81 02 20 87
Simon Laurent : slaurent@coforet.com

Le bois énergie pour une valorisation optimale de sa parcelle



Malgré la raideur de la pente, Jacques Lalo marche avec aisance sur ce versant ombragé de Hauteluce (Savoie). À plus de 1200 mètres d'altitude, dans cette vallée du Beaufortain, l'épicéa est roi. « *C'est agréable d'avoir pu jardiner ces bois sans avoir fait de coupes rases !* », lance l'ancien élu de la commune en montrant le peu d'impact visuel des récentes coupes à câbles. Autrefois, dans cette forêt où le relief ne laisse aucun répit, la technique d'extraction des arbres était simple : les propriétaires jetaient les troncs dans les couloirs

de lançage et les réceptionnaient plus bas. Mais la difficulté d'accès et l'absence de desserte n'avaient jamais réellement permis l'exploitation rationnelle des bois. Il y a six ans, la municipalité est passée outre ces obstacles. Elle s'est intéressée à cette forêt de 175 hectares, essentiellement privée, car elle avait constaté la présence de gros volumes arrivés à maturité. Toutefois, craignant l'impact que pourraient avoir des coupes à blanc sur un paysage spectaculaire dominé par le Mont-Blanc, elle ne souhaitait pas entreprendre de gros travaux. Et Jacques Lalo de préciser : « *On ne voulait pas créer un réseau de pistes dans ce massif où l'économie est fortement liée au tourisme* ».

Dans ce contexte, la coupe à câble s'est imposée comme seule méthode possible. Stéphane Guiguet, technicien à COFORET et coordinateur du projet rappelle : « pour que la coupe à câble soit réalisable aussi bien pour le propriétaire que pour l'entreprise d'exploitation, il faut pouvoir extraire un mètre cube de bois par mètre linéaire de câble installé, et bénéficier des aides du Conseil général ». Ce qui était ici le cas. Les travaux ont

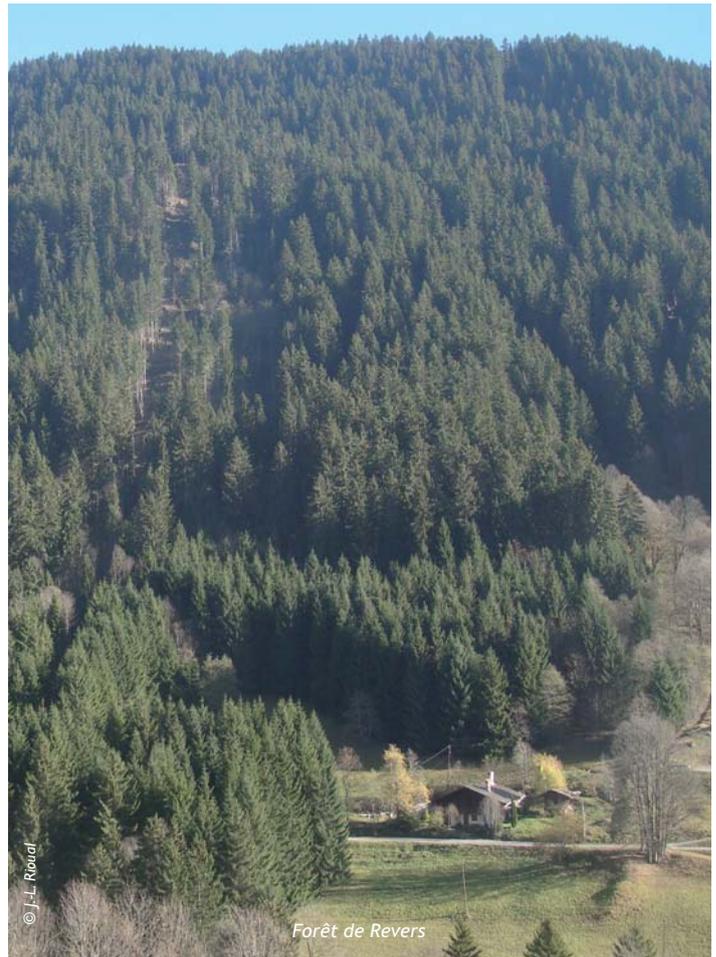


Jacques Lalo

donc commencé en 2008. Sur un dénivelé de 300 à 400 mètres, quatorze lignes de 500 à 600 mètres de long ont été posées. Sur chaque câble, une dizaine de parcelles et autant de propriétaires étaient concernés et, au terme de trois ans de travail, ce sont 10 000 m³ de bois qui ont pu être sortis.

Le chantier a été réalisé par l'entreprise italienne GURNDIN, spécialisée dans l'exploitation forestière au câble-mât. Les arbres sont abattus, coupés en longueurs de 16 mètres puis débardés par câble téléphérique. Pour des questions de sécurité d'abord, la suite des opérations s'effectue hors forêt, sur terrain plat : ébranchage, billonnage, tri des qualités et broyage du bois énergie.

« Au total, on a pu obtenir 1 000 tonnes de bois énergie, se souvient M. Guiguet, soit 10 % du volume total exploité » et en faisant remarquer qu'en travaillant de la sorte, les rendements ont pu être améliorés et ils ont pu obtenir des prix avantageux. Autre intérêt pour le propriétaire : le traitement des rémanents sur le site a permis d'exploiter au mieux chacune des parcelles.



Forêt de Revers

L'exploitation a permis de proposer toute la gamme des produits, de la charpente à la palette, sans oublier la production de bois énergie. Les plaquettes forestières ont ainsi été livrées à une usine de cogénération à la Rochette (73), et toujours en favorisant les circuits locaux, les billons, produits par les houppiers, ont alimenté la chaufferie de Beaufort.

► Contacts : Jacques Lalo : 06 70 61 33 13
Stéphane Guiguet : sguiguet@coforet.com

Dossier préparé par Christel Leca et Jean-Louis Rioual

GESTION FORESTIÈRE ET SYLVICULTURE, EXPLOITATION, COURS DES BOIS SUR PIED, PRODUCTION ET COMMERCE DES BOIS

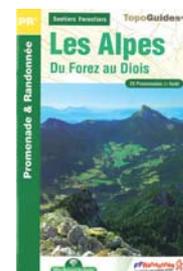
L'avenir de la forêt est entre les mains de tous les professionnels

La revue forestière indépendante depuis 1958

FILIERE BOIS ET UTILISATIONS DU BOIS
DROIT ET FISCALITÉ DE LA FORÊT POLITIQUE FORESTIÈRE
SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIÈRE ET RÉGLEMENTATIONS
COURS DES BOIS SUR PIED MATÉRIEL FORESTIER

La FORÊT PRIVÉE
 REVUE FORESTIÈRE EUROPÉENNE
 61 av. de la Grande Armée
 75116 Paris France
 Tél. : +33 1 45 00 46 61
 njc@laforetprivee.com
 www.laforetprivee.com

Les Alpes, du Forez au Diois



Topoguide co-édité par l'ONF et la Fédération française de randonnée - 13,80 € disponible en librairie ou sur www.ffrandonnee.fr

25 balades de tous niveaux, pour découvrir les forêts rhônalpines en chemin... , avec des explications forestières.